

RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

DATE 28 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(31 MARS 1977)

NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ
AUTEUR DES RÉPONSES Archives publiques
et Bibliothèque nationale

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p>Il faudrait que l'on rende officiels les politiques et procédés en vue de l'imputation et de la perception des revenus et que l'on obtienne l'approbation nécessaire du Conseil du Trésor en vue d'exiger des frais pour les services. Il faudrait faire une révision annuelle des taux, à tout le moins, de manière à vérifier s'ils sont le reflet des politiques et des coûts en cours.</p> <p>Il n'existe aucun procédé de contrôle approprié pour vérifier si les services fournis sont réellement facturés.</p> <p>Il faudrait mettre au point des procédés en vue de s'assurer que tous les services rendus sont facturés comme il se doit et sont promptement perçus.</p>	<p>Recommandation acceptée. Nous sommes à préparer des présentations au Conseil du Trésor afin d'obtenir une approbation de principe relative à l'imputation de frais pour les services.</p> <p>Recommandation acceptée.</p>	<p>Dans le cas de la Bibliothèque nationale, une présentation au Conseil du Trésor et un arrêté en Conseil ont été soumis au Conseil du Trésor le 20 décembre 1977. L'approbation du Conseil du Trésor a été donnée le 23 mars 1978. (Arrêté en Conseil approuvé le 6 avril 1978). Une mesure similaire est en cours dans le cas des Archives publiques. Les gestionnaires hiérarchiques ont été avisés de ne pas établir de nouveaux frais pour services en attendant l'approbation. La politique et les procédures des départements seront consignés par écrit dans les guides financiers. Le manque de ressources a empêché la prise plus rapide de mesures correctives.</p> <p>Avec les ressources devenant disponibles grâce à l'expansion et au rajustement de la Division de l'administration financière, les mesures correctives sur cette observation seront accélérées. Les comptes ont été révisés et le recouvrement des comptes en souffrance se poursuit.</p>